

La longévité à l'épreuve de la science, de la pratique et de la politique

Christian Jaumain vient de publier, avec la collaboration de ses anciennes étudiantes Fanny Hannecart et Sandra Laurent, chez i6doc.com (www.i6doc.com) un ouvrage de quelque 150 pages intitulé "Longévité : évolution et prospective – Construction de tables de mortalité" (ISBN 978-2-87419-012-4). Il entend ainsi mettre à la disposition d'un large public des outils de construction de tables de mortalité prenant en compte l'amélioration de la longévité.

La contribution de Christian Jaumain prend tout son sens dans le cadre du renouveau d'intérêt dont jouissent les formules viagères, qu'elles soient appliquées à l'assurance vie, à l'indemnisation en droit commun, au calcul de la valeur d'un usufruit ou à d'autres fins encore.

L'ouvrage répond ainsi au besoin de voir plus loin que les horizons actuellement pris en considération pour les calculs

portant sur l'espérance de vie : un sujet d'intérêt vital pour les responsables des pensions tant publiques que privées, qui font usage de méthodes qui, traditionnellement, tendraient à sous-estimer l'augmentation de l'espérance de vie. Il y a donc un risque de sous-estimation des enjeux financiers qui y correspondent. Ceci amène tout naturellement l'auteur à faire usage des données disponibles pour intégrer, d'une manière qui soit applicable sur le plan pratique, la dimension prospective qui fait défaut aux formules trop figées dans les données d'hier. En outre, il commente les aspects plus politiques des questions que ces réflexions actuarielles induisent.

Christian Jaumain aborde de manière plus spécifique la question de l'espérance de vie à des âges "avancés", en reflétant les immenses progrès enregistrés au travers de plus d'un siècle de données. Ainsi, des observations ayant trait au risque de décès chez les octogénaires, nonagénaires et centenaires sont-ils regroupés dans un ordonnancement qui permet de poursuivre les calculs au-delà de 100 ans, au travers de graphiques qui mènent jusqu'à 120 ans.

La loi du genre

Il est évident que l'auteur tient compte dans ses démonstrations d'une variable qui ne peut être ignorée : le sexe des personnes considérées. Ceci l'amène à se prononcer sur la question de savoir si "comme le soutiennent certains observateurs" la mortalité des hommes se rapproche de celles des femmes. Quoique puisse chanter le poète pour qui la femme est l'avenir de l'homme, Christian Jaumain voit se perpétuer un écart en termes de longévité, ou plutôt, comme il l'écrit, dans le contexte d'une diminution générale du quotient de mortalité depuis la fin du XIXème siècle, surtout à la petite enfance. Aux âges de plus de 60 à 70 ans, cette diminution est de plus en plus rapide. En dehors de la prime enfance, la tendance récente montre que les femmes voient leur espérance de vie augmenter, certes, mais à un rythme moindre que les hommes. Dès lors, l'évolution comparée femmes/hommes ne permet pas de conclure à une prochaine égalité devant le risque de décès.

Pour un retour des rentes ? Oui, pour autant que...

Poursuivant pas à pas une démarche rythmée par une pause de réflexion qui termine chaque chapitre sous forme de résumé, Christian Jaumain conclut en fournissant des éléments de tarification de rentes viagères, en tenant compte des différences qu'il n'est pas permis d'ignorer entre la longévité de ceux qui s'engagent volontairement dans une rente et ceux qui y arrivent par le jeu de l'assurance de groupe. Ce qui amène l'auteur à donner ses vues sur les conditions à réunir pour favoriser l'émergence de la rente : perspectives de participations bénéficiaires, conditions de sortie, fiscalité adéquate et – last but not least – moyens à mettre en œuvre pour répondre à la réticence à abandonner un capital, qui peut représenter l'épargne de toute une vie. On ne sous-estimera donc pas l'utilité de la contribution à des choix de société dans lesquels Assuralia se veut partie prenante.